Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2018/16

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2018

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIES D'INVENTAIRE

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 15 décembre 2017 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu *le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,*
Vu *les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ ***APPROUVE, à l'unanimité, la sortie de l'inventaire d'un ensemble de matériels informatiques de l'IUT Bordeaux Montaigne, représentant une valeur de 4381€, une valeur nette comptable de 2108€ et un montant financé de 1292€*** *(cf. 1 document joint à la présente délibération).*

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 28 février 2018.

Nombre de membres présents	**23**
Nombre de membres représentés	**10**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**33**
Nombre de votes pour	**33**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 29/03/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le :21/03/2018